

Mairie de La Rivière - Drugeon

#### **COMPTE-RENDU**

#### du CONSEIL MUNICIPAL

# du 27 octobre 2017 Sur convocation du 20 octobre 2017 Etaient excusés Luc Putigny et Emmanuel Redoutey

Secrétaire de Séance : Odile Girard

# I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 29 septembre est adopté à l'unanimité.

## II) Compte rendu des commissions

### **Environnement / Cadre de vie**

- La commission évoque à nouveau l'ancienne place à bois au-dessus du chemin du groseillier. Les piles de bois et les tôles sont toujours présentes et constituent un réel danger pour les enfants qui jouent à proximité. Le maire recontactera le propriétaire pour les faire évacuer.
- Aménagement derrière le garage communal : les travaux ne pourront être réalisés cet automne. Ils sont reportés au printemps 2018.
- L'espace vert au sein du lotissement Clos du terreau n'a pas été entretenu. La commission propose l'aménagement de cette zone située entre des habitations. Elle propose, soit de ressemer de la prairie fleurie (refus du conseil), soit d'enrober afin de créer 4 places de stationnement. Un devis sera demandé pour ces éventuels travaux.
- Proposition de poser une table à côté de l'aire de jeux de la MTL. Le conseil donne son accord.
- Espace Naturel de Détente et de Découverte derrière la MTL : piquetage en cours pour implanter 9 arbustes et création du tunnel de saules.

#### Vie associative

- Salle des jeunes : A la réunion du 30 septembre à laquelle étaient convoqués les adhérents et leurs parents, seuls 2 jeunes étaient présents et 2 excusés. Suite à ce constat de non-implication des jeunes et des familles, la salle a été fermée. Une nouvelle réunion est programmée le samedi 18 novembre à 11 h.
- Salle des associations: Les fenêtres et portes ont été posées par CVA et la porte d'accès au garage ouverte (BTP Lonchampt). L'entreprise Minary devrait intervenir fin novembre.
- Illuminations de Noël à renouveler (contrat de 3 ans). Choix à faire pour 4 traversées de route.

### **Bâtiments et chemins**

- Les cailloux du parterre devant l'Eglise et sur les marches devant le Monument aux morts ont été rescellés par l'entreprise Parriaux Construction de Bouverans.
- Des devis ont été demandés pour des serrures électroniques et des systèmes permettant de piloter la lumière et le chauffage à la salle des jeunes, salle des associations et ancienne mairie.
- Eclairage public : l'entreprise BTP Lonchampt a réalisé un massif avec trottoir en face de l'abri bus Faubourg du Tartre. La pose du candélabre n'a pas encore été programmée.
- Les travaux programmés par le syndicat des eaux ont débuté. Ils se poursuivront entre la maison de monsieur Loriod et le réservoir avant l'hiver. Les travaux au sein du village auront lieu au printemps 2018. La commune pourra engager les travaux de réfection de cette route dès le printemps 2018.
- Assainissement : La fosse septique des vestiaires de foot doit être schuntée.
  L'entreprise BTP Lonchampt chiffrera ces travaux.
  L'association US Laveron souhaiterait déposer un dossier de subvention auprès de la FFF pour une éventuelle extension du bâtiment.

Suite à la demande de raccordement au réseau d'assainissement du propriétaire de l'ancienne gare, 2 solutions existent : soit la commune prend en charge les travaux estimés à environ 3 600 €, soit la commune impose au propriétaire de réaliser un assainissement individuel avec une exonération de la taxe d'assainissement durant 10 ans. Le maire rencontrera le propriétaire avec les services compétents.

Le raccordement au réseau d'assainissement de Mme Pilod Paulette sera réalisé par l'entreprise Boucard lors des travaux du réseau d'eau au printemps.

Les trottoirs du faubourg d'Arlin ont été repris suite à la non-conformité de ceux-ci, notamment la hauteur des bateaux. L'enrobé sera réalisé prochainement. Problème également avec les bordures cassées par l'entreprise Boucard devant les bâtiments Pellegrini. A remplacer à leurs frais. La commune pourra prendre en charge une partie de l'enrobé.

- Cimetière : nous avons reçu trois demandes pour des caveaux. La commission se rendra sur place pour définir les emplacements.

## **Gestion de la forêt**

- L'exploitation des parcelles des chaumelles est terminée. Difficulté de débardage pour environ 8 bois, un surcoût est à prévoir pour ces 60 m³.
   Coupe d'environ 380 m³ de résineux et 250 m³ de feuillus.
   Des contrats seront signés avec des particuliers pour nettoyer ces parcelles.
- Le martelage des parcelles 6 et 9 sera réalisé le mardi 7 novembre matin.

### **Communication et information**

- La commission a choisi la photo de 1<sup>ère</sup> page.

Elle regrette de devoir relancer à plusieurs reprises pour obtenir des articles, notamment certaines associations.

Le mois de novembre sera consacré à la mise en page des articles et la commission fixe le délai définitif de réception d'article au 5 novembre 2017.

## III) Délibérations

Dans le cadre de la dématérialisation, la commune doit changer d'opérateur pour transmettre les actes à la préfecture. Le conseil donne son accord pour remplacer Fast par Berger Levrault.

Proposition de dissoudre le CCAS et de le gérer séparément dans le budget communal. Cette décision est ajournée en attendant plus de renseignements de la part du percepteur quant à la possibilité de dissocier les budgets de la commune et du CCAS.

## IV) Loyer CPIE

Le maire fait un historique relatif au contrat de location du CPIE. L'association a fait une demande de réduction de loyer (actuellement 1400 €/ mois). Une rencontre sera programmée avec les responsables du CPIE et la municipalité pour évoquer ce sujet. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

## V) Cérémonie 11 novembre 2017

La cérémonie et le repas regroupant les anciens combattants du secteur auront lieu cette années à La Rivière-Drugeon. Le Conseil accepte de prendre à sa charge le crémant et une partie du vin de ce repas.

### **VI)** Cimetière

- Nécessité de dissoudre le budget Caveaux et d'inclure les opérations liées au cimetière dans le budget communal. Le conseil donne son accord.
- Mise à jour des concessions : la secrétaire de mairie a remis à jour le plan du cimetière et les concessions. Un courrier sera adressé aux familles pour les emplacements qui ne disposent pas de concession.

## VII) SEVAD / Syndicat des eaux

- SEVAD : décision relative aux rythmes scolaires (semaine de 4 ou 4.5 jours par semaine) pour la rentrée 2018/2019. Cette décision sera à prendre avant fin décembre 2018.
- Syndicat des Eaux : la ressource en eau a été mise à mal par le manque d'intempéries.

#### **VIII) Informations diverses**

- Montée en débit : suite à la réclamation transmise au service départemental « Très Haut Débit », celui-ci a demandé à ce que le quartier de la glacière soit raccordé au

village et non plus sur Frasne comme actuellement, afin qu'il bénéficie d'un débit correct. Orange réfléchi à une solution sans toutefois annoncer de date.

- VIVAL : Le maire informe le conseil d'un éventuel projet de reprise du bail par la commune si nécessaire.
- Courrier de remerciement de la Ligue contre le cancer pour la collecte de 4 560 € sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le Maire, Christian VALLET